



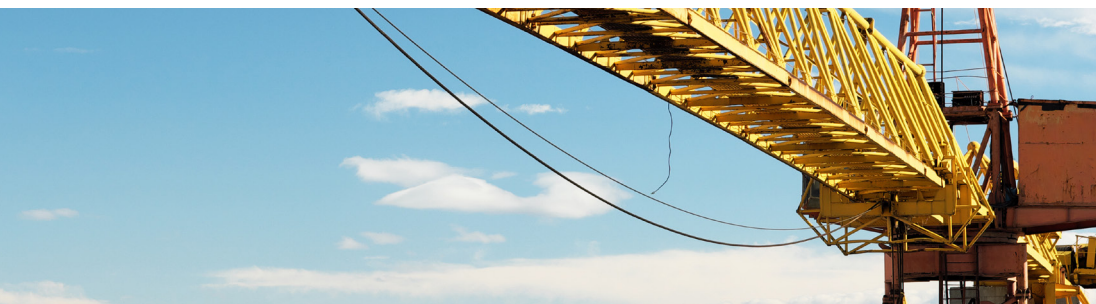
# CACES® R487

Tests catégories 1/2/3



www.ocsa-formation.fr

P112



## Objectif de formation

Obtenir le CACES® R487



## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le participant sera capable d'(e) :

- Appliquer la réglementation issue de la recommandation R487
- Appliquer les consignes de sécurité.
- Effectuer l'entretien courant.
- Conduire une grue à tour en sécurité selon la catégorie concernée.



## Méthodes pédagogiques

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode interrogative, associant des exercices pratiques.



## Public concerné

Toute personne amenée à évoluer et /ou travailler avec des grues à tour.



## Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans.  
Etre apte médicalement.  
Avoir déjà suivi une formation sur les bases de la recommandation 487 ou bien justifier par une attestation employeur justifiant d'un

formation spécifique à la conduite en sécurité des grues à tour sur la ou les catégorie(s) concernée(s)



## Évaluation

Questionnaire d'évaluation théorique. Évaluation pratique.



## Durée

1 jour d'évaluation théorique et pratique.



## Nombre de participants

De 1 à 6 stagiaires



## Coût

Inter-entreprises : nous consulter  
Intra-entreprise : nous consulter



## Moyens

Salle équipée pouvant accueillir 12 personnes + le formateur  
Site aménagé selon convention de formation.



## Validation

Certificat CACES®.



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsa-formation.fr

## PROGRAMME

### Evaluation théorique :

- **Connaissances générales**
- **Technologies des grues à tour**
- **Les principaux types de grues à tour - les catégories de CACES®**
- **Notions élémentaires de physique**
- **Stabilité des grues à tour**
- **Risques liés à l'utilisation des grues**
- **Exploitation des grues**
- **accessoires de levage et règles d'élin-gage**

### Évaluation pratique de la catégorie concernée

- **Prise de poste / fin de poste**
- **Différents exercices liés à la catégorie concernée**